Bilan de l'opération ardoise de 1999 à 2009

RAPPORT DE STAGE

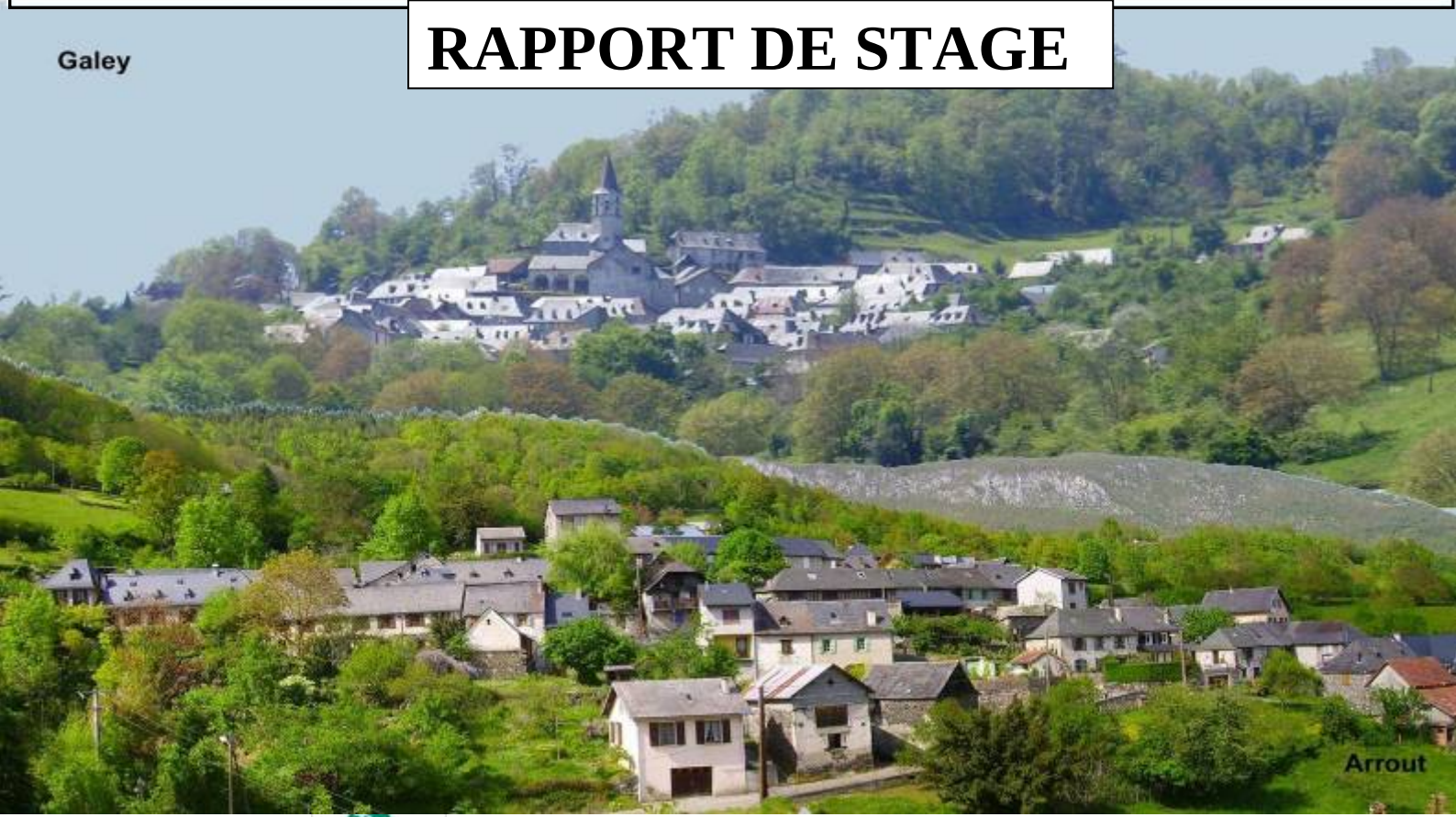

Conseil d

Sommaire

Préambule 2

I- La présentation de l'opération 3
1- Histoire de l'Ardoise dans le Couserans 3
2- L'opération de valorisation des toitures en ardoise 4
3- Les partenaires 5
4- Les financeurs 5
5- La procédure d'instruction des dossiers 6

II- Impact paysager de l'opération 7

1- Les différents matériaux pour les toitures du Couserans 7
1-1 L'ardoise à pureau dégressif 7
1-2 L'ardoise calibrée 8
1-3 L'ardoise au crochet 8
1-4 Les autres matériaux 9-10

2- Les éléments architecturaux des toitures du Couserans : 10-11-12

3- L'impact paysager sur les différentes communes 13
1- Arrout 13-14
2- Cescau 15-16-17
3- Castillon en Couserans 18-19
5- Sentein 20-21-22
6- Balaguères 23-24-25-26
7- Galey 27-28-29
7-1 Hameau d'Orchein 30
8- Saint Lary 31-32

4- Conclusion 33

III- L'impact économique (d'après les résultats obtenus par Audrey Duraud) 34
1- En général 34
2- Au niveau des collectivités 35
3- Conclusion 36

IV- Conclusion Générale 37

V – Les Annexes 38

PREAMBULE

Les paysages du Couserans, soulignés par une architecture traditionnelle remarquable, sont un atout pour le développement local.

Les toitures traditionnelles en ardoise sont un élément emblématique de ce patrimoine qui a tendance à être quelque peu malmené au nom du réalisme économique.

Elles sont pourtant très représentatives de l'identité locale, bien intégrées dans leur environnement paysager, et témoignent également d'un savoir-faire. Cette opération a connu un grand succès et fait aujourd'hui l'objet d'un bilan.

Entre 1999 et 2009 la politique de valorisation des toitures en ardoise a permis la réhabilitation de toitures traditionnelles et la valorisation d'un savoir-faire local. C'est pourquoi aujourd'hui nous réalisons un bilan de l'opération ardoise.

Ce document a pour objectif de présenter l'impact paysager et l'impact économique de l'opération ardoise en Couserans.

Il a été réalisé par Mademoiselle Pauline BLANC, stagiaire au C.A.U.E. de l'ARIEGE du 19/04/2010 au 25/06/2010 dans le cadre de sa licence professionnelle Aménagement du Territoire et Urbanisme option « Gestion et Aménagement Durable des Espaces et des Ressources » effectuée à l'I.U.T. de PERPIGNAN.

I- La présentation de l’opération

1- Histoire de l’ardoise dans le Couserans

Le choix de l'ardoise n'est à l'origine, ni le fait du hasard, ni lié à des critères esthétiques.

Il est le résultat historique d'une adaptation au contenu économique, aux ressources naturelles et aux caractéristiques des différents matériaux qui ont pu être recensés comme technique de prédilection du moment.

"Le chaume a joué (...) un rôle immense que l'aspect actuel des villages ne nous permet nullement de saisir. C'était, sauf en Bellongue, la couverture essentielle du Haut-Couserans... Cette prépondérance a duré longtemps. Les villages d'Aulus et de la vallée de Bethmale, aujourd'hui (...) couverts d'ardoises, n'avaient encore que des toits de chaume, jusqu'au XIXème siècle. L'aire des toits de chaume a fondu avec le recul de la culture du seigle...mais bien qu'en déclin, le chaume continue à régner sur les granges en Couserans au début du XX siècle (le pignon en gradins, fait de folklore, correspond à la zone de survivance des toits de chaume).

Au XIXème siècle, l'ardoise est abondante dans presque toute la montagne grâce aux affleurements de schistes (...) et a remplacé le chaume aussi bien que les bardeaux de bois utilisés dans le sud-est de l'Ariège. (...) Un peu partout, existaient ces carrières d'ardoise exploitées "par tous ceux qui avaient besoin", comme l'on disait de celle de Portet d'Aspet. C'est ainsi que la Bellongue, entourée par les ardoisières d'Arrout, de Sor, de Saint Lary, de Portet, a, pour ses maisons, renoncé au chaume de façon précoce (...)."

Cet éclairage historique de Michel Chevalier dans "La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises" (1956) rappelle que l'ardoise n'est pas LE matériau originel du Couserans. Ses habitants ont su le substituer quand ce fut nécessaire au bardeau de bois et au chaume.

L'ardoise aujourd'hui

Pourquoi s'en tiendrait-on aujourd'hui à l'ardoise comme référence immuable du Couserans alors que la facilité des échanges, la variété, les performances et les coûts des matériaux modernes (shingle, bac acier, tuiles...) n'obligent plus au recours exclusif aux ressources géologiques de l'endroit?

Il reste que l'ardoise est justement l'un des derniers témoins d'une ère révolue, et qu'à ce titre, elle est une leçon d'histoire, de géologie, de sociologie, l'un de ces repères que l'on ne trouve plus qu'au fond d'un musée : elle a une valeur "culturelle". L'utiliser au quotidien ce n'est ni renier le progrès, ni ignorer la réalité économique, c'est reconnaître cette valeur culturelle, absente des autres matériaux modernes.
Sa disparition progressive des toitures Couserannaises l’évolution est déjà perceptible, et entraîne une perte d’identité du bâti et amoindri le caractère des villages.

C'est pourquoi, conscients de l'enjeu que représente la préservation de ce patrimoine, les partenaires engagés à l'origine dans le programme des « contrats de terroir » ont décidé de mettre en place une politique d'incitation à la mise en valeur de cet élément emblématique de la qualité du bâti traditionnel en Couserans.

2- L'opération de valorisation des toitures en ardoise

Cette opération a été lancée en 1998 à l'initiative du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui a proposé de préserver ce patrimoine architectural et de maintenir ainsi un savoir faire propre au territoire du Couserans. Ce savoir faire est la technique de la couverture à pureau dégressif, qui utilise des ardoises non calibrées, ce qui permet de limiter les pertes en utilisant au maximum les ardoises de toutes les dimensions.
Au départ, l'opération est coordonnée par le CAUE, les communautés de communes du Castillonnais et du canton d'Oust et le Pays Couserans. Suite à la signature de la convention de répartition des missions entre le Pays Couserans et le Parc naturel régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises, le dispositif « opération ardoise en Couserans » a été transféré au PNR en 2009.

L'opération a pour but de sensibiliser les élus et les particuliers sur l'authenticité et la qualité du patrimoine traditionnel. Cette action vise à financer le surcoût généré par l'utilisation et la pose d'ardoises à pureau dégressif par rapport aux ardoises calibrées. En 1999, le surcoût a été évalué à 50€ HT du m² posé, plafonnée à 100 m² de toiture pour les particuliers et 300 m² pour les édifices publics. Il reste donc à la charge du propriétaire la partie non subventionnée et l'intégralité de la T.V.A. Le taux de subvention attribué par projet ne saurait excéder 50% du montant du devis dans la limite de 5 000€ d'aide pour un particulier et 15 000€ pour un édifice public.

L'opération a pour périmètre les cantons d'Oust et de Castillon (carte ci-dessous), plus la commune de Moulis. En effet, ce secteur possède encore des toitures en ardoise ayant cette caractéristique architecturale qu'il est intéressant de maintenir.

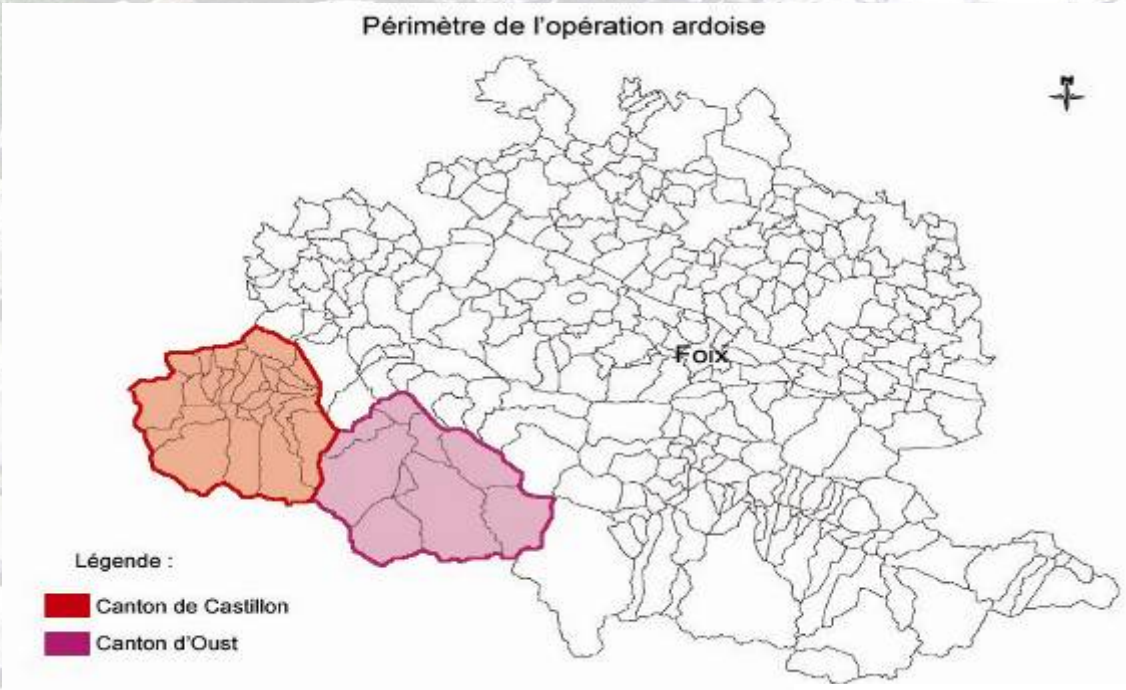

Source : conseil général de l'Ariège

3- Les Partenaires

Pour mener à bien cette opération, plusieurs partenaires sont mobilisés :

- **Les communautés de communes du Castillonnais et du canton d'Oust** : gestion administrative des dossiers

- **Le SDAP** (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine) : réception des travaux

- **La DDT** : instruction des autorisations de travaux.

- **La Chambre des Métiers et de l'Artisanat** : participation aux séances d'information et de sensibilisation des entreprises et montage de la formation avec l'AFPA.

- **Le CAUE** : réalisation de plaquettes et documents de sensibilisation, rédaction d'un cahier des charges, assistance et traitement technique de l'opération, organisation des séances d'information et de sensibilisation des entreprises et suivi des dossiers.

- **Le Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises :** réception des dossiers de demande, examens, organisation du comité technique et rédaction du compte rendu. Il fait également le lien entre les différents partenaires tout au long de la procédure. Ces missions étaient avant 2009 assurées par le Pays Couserans, elles ont ensuite été transférées au P.N.R. En effet, les objectifs de l'opération ardoise sont de la compétence du P.N.R. qui a largement développé dans sa charte les atouts représentés par la qualité de ce type de toiture.

4- Les financeurs

Plusieurs financeurs sont mobilisés.

Au départ, l'opération est financée par le Conseil Régional de Midi Pyrénées, le Conseil Général de l'Ariège, les communautés de communes du Castillonnais et du canton d'Oust ainsi que l'Europe. L'Europe faisait partie des financeurs dans le cadre du contrat de développement territorial du Haut Couserans (sur 3 ans de 1999 à 2001) ce qui permettait d'avoir les financements du programme LEADER. Depuis 2001, l'Europe n'intervient plus dans cette opération, qui subsiste malgré tout.

Ces financeurs sont :

- Le Conseil Régional de Midi Pyrénées (qui finance à 45%)

- Le Conseil Général de l'Ariège (qui finance à 45%)

- La communauté de commune du Castillonnais, le canton d'Oust et la commune de Moulis (qui financent à 10%)

5- La procédure d'instruction des dossiers

Le particulier dépose le dossier soit à la communauté de commune soit au PNR

↓

Le PNR regroupe les dossiers et organise le comité technique

↓

Le comité technique (élus, CAUE, PNR, ABF, chambre des métiers et de l'artisanat, DDT) évalue les dossiers

↓

Le PNR envoie les comptes-rendus du comité technique à la communauté de communes

↓

La communauté de communes envoie aux particuliers la notification de subvention

↓

Le particulier réalise les travaux puis fait une demande de réception des travaux auprès de la communauté de communes qui saisit le PNR

↓

Le PNR demande à l'ABF de faire la réception des travaux
L'A.B.F. procède à la réception des travaux et transmet le bordereau de réception au PNR

↓

Le PNR transmet à la communauté de commune pour mise au paiement

↓

La communauté de commune procède au paiement de la subvention au particulier

Les communes ayant réalisées des toitures :

Communes	Nombre de toitures réalisées	Communes	Nombre de toitures réalisées	Communes	Nombre de toitures réalisées
ANTRAS	2	CESCAU	8	SAMORTEIN	1
ARRIEN	1	COUFLENS	1	SEIX	3
ARRIEN EN BETHMALE	2	ENGOMER	4	SENTEIN	8
ARROUT	4	ERCE	6	SOR	2
AUCAZEIN	2	GALEY	23	ST LIZIER	1
AUDRESSEIN	5	ILLARTEIN	2	UCHENTEIN	3
AUGIREIN	2	LES BORDES S/ LEZ	3	USTOU	4
BALACET	2	MOULIS	2	VILLENEUVE	4
BALAGUERES	13	ORCHEIN	2		
BETHMALE	3	ORGIBET	1		
BONAC IRAZEIN	2	SAINT JEAN DU CASTILLONNAIS	4		
CASTILLON EN COUSERANS	6	SAINT LARY	9		

II- Impact paysager de l'opération

En préalable, la connaissance des différents matériaux utilisés pour les toitures et également des caractéristiques architecturales des toits du Couserans, est nécessaire.

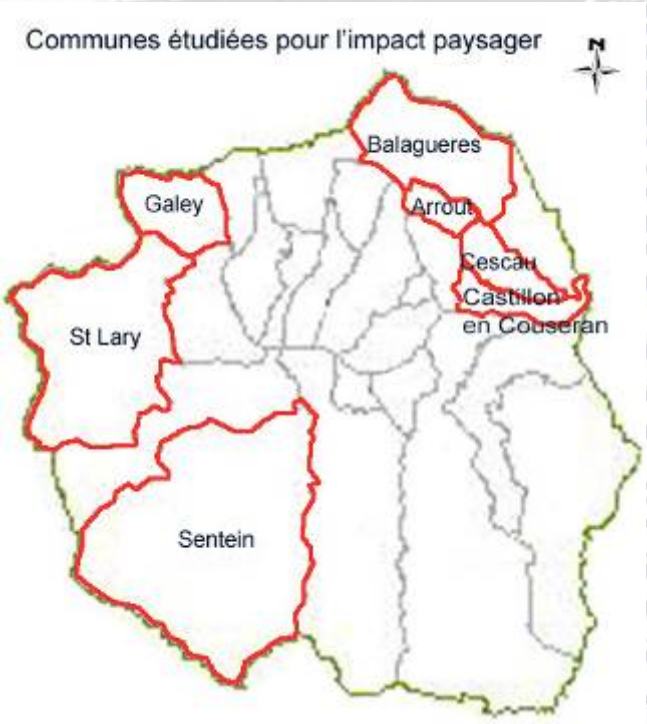

1- Les différents matériaux de couverture utilisés pour les toitures du Couserans

1-1 L'ardoise à pureau dégressif

Technique très utilisée dans le passé car elle permettait d'utiliser un maximum d'ardoises de toutes les tailles et donc de limiter les pertes.
Ces ardoises peuvent être taillées en arrondis ou en rectangles de diverses tailles avec les angles de la face supérieure biseautées ce qui produit un effet d'irrégularité (évoquant les vibrations des toits traditionnels) supplémentaire.
L'aspect architectural de ces toitures est ainsi très présent.

1-2 L’ardoise calibrée

Les ardoises ont la même taille et la même forme, ce qui donne des toits uniformes.

1-3 L’ardoise au crochet

La pose au crochet annule l’effet architectural de la toiture. La présence du crochet est très perceptible notamment quand il y a du soleil. Le choix des crochets galvanisés noirs serait préférable car ces crochets sont plus discrets (voir photo ci-contre).

1-4 Les autres matériaux

Le bac acier : (souvent utilisé pour les bâtiments agricoles)

Toiture en tôles

Toiture en fibrociment ondulée

Le shingle

Les tuiles

Les matériaux utilisés (ci-dessus) pour les toitures ne s'intègrent pas au paysage du Couserans. De part leurs formes et leurs couleurs ils attirent le regard dans les vues d'ensemble et dénaturent le charme des villages. De plus, ils ne sont pas représentatifs de l'identité du Couserans.

2- Les éléments architecturaux des toitures du Couserans :

Ciel Ouverts

Alas

Cescau

Aucazein

Audressein

Les outeaux

Alas

Orchein

Orchein

Orchein

Les lucarnes et capucines

Arrout

Arrout

Arrout